

Le 7 mai 2014

Chers collègues,

Objet : Coronavirus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS-CoV)

Compte tenu de l'évolution récente de la situation concernant le coronavirus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS-CoV), le Bureau du médecin-hygiéniste en chef désire vous faire part des mises à jour et des rappels suivants :

- Il y a eu une augmentation du nombre de cas de la maladie au Moyen-Orient (surtout en Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis) depuis avril 2014. Plusieurs de ces cas ont contracté le virus par infection secondaire, bien que la transmission soutenue d'humain à humain n'ait pas été prouvée.
- Une gamme de signes cliniques graves ont été signalés – certains cas peuvent présenter des symptômes bénins, alors que d'autres souffrent d'une maladie respiratoire aiguë sévère nécessitant une hospitalisation et souvent une ventilation artificielle ou d'autres aides avancées à la respiration. La majorité des cas souffrant de symptômes graves présentent également une affection sous-jacente.
- Les CDC des États-Unis ont récemment signalé le premier cas en Amérique du Nord (Indiana) de MERS-CoV lié à un voyage. Il s'agissait d'un travailleur de la santé.

La possibilité que des cas de MERS-CoV et d'autres virus respiratoires émergents soient liés à des voyages renforce la nécessité d'appliquer des pratiques de contrôle des infections et de dépistage régulier et systématique dans tous les établissements de soins de santé, et ce, afin d'établir un diagnostic rapide et d'assurer la protection des patients et des cliniciens.

Les mesures suivantes doivent être prises de façon systématique afin d'aider à la prévention et au contrôle des infections, et à l'établissement des diagnostics du MERS-CoV :

DÉPISTEZ

- Les patients présentant une **nouvelle toux ou une toux qui empire, un essoufflement ET une fièvre supérieure à 38 °C** doivent être dépistés le plus tôt possible (dépistage au téléphone au moment de la prise de rendez-vous, dépistage à l'arrivée à la clinique ou à la salle d'urgence) et des mesures de contrôle des infections de base doivent être entreprises (demander au patient de se laver les mains, porter un masque, prévoir un éloignement physique des autres patients).

EVALUEZ

- Il y a lieu de demander aux patients qui présentent les critères du dépistage initial s'ils ont voyagé ou habité au **Moyen-Orient** (Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Qatar, Jordanie ou dans les environs) au cours des 14 derniers jours ou s'ils ont été en contact étroit avec un cas de MERS-CoV probable ou confirmé (y compris l'exposition en milieu de travail).
- Évaluez le patient sur les plans clinique et diagnostique afin de déceler les signes d'une maladie du parenchyme pulmonaire (pneumonie, pneumonite, SDRA) et appliquez les précautions nécessaires contre la transmission par contact et la transmission par gouttelettes.
- Déterminez s'il faut admettre le patient à l'hôpital. Si nécessaire, assurer que l'établissement recevant le patient ainsi que le personnel de transport sont conscients des mesures de contrôle pour un cas suspect de MERS-CoV.

SIGNALEZ

- **Signalez** immédiatement tout cas avec les critères ci-dessus à votre médecin-hygiéniste régional ou au bureau de la Santé publique de votre région pour discuter de l'évaluation des risques et de la réalisation d'analyses de laboratoire plus approfondies. *Il n'est pas nécessaire d'avoir reçu une confirmation du laboratoire pour consulter le bureau de la Santé publique.*

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site suivant :

http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/bmhc/professionnels_sante/maladie.html



de la part de
Dre Cristin Muecke
Médecin-hygiéniste
Programmes provinciaux